ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Politique agricole commune

Question écrite n° 36658

Texte de la question

M Roland Carraz demande a M le ministre de l'agriculture la position actuelle du Gouvernement francais sur le dossier communautaire du « gel des terres ». Les informations disponibles a ce sujet semblent indiquer que la Commission europeenne a envisage une possibilite de laisser une partie des terres arables excedentaires au repos. Cette proposition entre dans le cadre du programme d'extensification des cultures en Europe qui devrait reduire de 20 p 100 en cinq ans la production de cereales, de vin et de viande bovine. Il est certain que le financement de l'Europe agricole est un probleme crucial pour la CEE, d'autant plus que le revenu des agriculteurs doit etre preserve. Pour autant, on peut se demander si le malthusianisme est une bonne solution. La France est la premiere puissance agricole de la CEE et une telle mesure la toucherait donc au premier chef. Alors que le tiers monde connait toujours de tres graves difficultes d'approvisionnement, ces propositions peuvent sembler deplacees. C'est pourquoi il faut que le Gouvernement francais ainsi que ses partenaires europeens expliquent clairement les objectifs et les modalites politiques de ce programme ainsi que ses incidences sur le niveau general de la production et sur l'aide au tiers monde.

Données clés

Auteur : M. Carraz Roland
Circonscription : - SOC
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 36658
Rubrique : Politiques communautaires
Ministère interrogé : agriculture
Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 15 février 1988, page 641